

2022

## CODE DE TRANSPARENCE

FONDS LABELISE GREENFIN

# G FUND GLOBAL GREEN BONDS



Groupama  
ASSET MANAGEMENT



Groupama  
ASSET MANAGEMENT

*Investir pour l'avenir*

# SOMMAIRE

---

<b>1. LISTE DES FONDS CONCERNÉS PAR CE CODE DE TRANSPARENCE</b>	<b>3</b>
<b>2. DONNÉES GÉNÉRALES SUR LA SOCIÉTÉ DE GESTION</b>	<b>3</b>
<b>3. DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE FONDS ISR PRÉSENTÉ DANS CE CODE DE TRANSPARENCE</b>	<b>13</b>
<b>4. PROCESSUS DE GESTION</b>	<b>22</b>
<b>5. CONTRÔLES ESG</b>	<b>27</b>
<b>6. MESURES D'IMPACT ET REPORTING ESG</b>	<b>28</b>

## 1. LISTE DES FONDS CONCERNES PAR CE CODE DE TRANSPARENCE

Nom du fonds : G Fund Global Green Bonds

## 2. DONNEES GENERALES SUR LA SOCIETE DE GESTION

### 2.1 Nom de la société de gestion en charge du ou des fonds auxquels s'applique ce Code

#### GROUPAMA ASSET MANAGEMENT (GROUPAMA AM)

25, rue de la Ville l'Evêque

75 008 Paris

Téléphone : 01.44.56.76.76

Site web: [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com)

### 2.2 Quels sont l'historique et les principes de la démarche d'investisseur responsable de la société de gestion ?

#### Un engagement historique en matière d'investissement responsable



## Nos principes d'actions

Groupama AM vise à offrir à ses clients une gestion de conviction, résolument active dans une perspective d'investissement de moyen-/long-terme, s'appuyant de manière pragmatique sur une analyse des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

La prise en compte des critères ESG dans notre métier d'investisseur repose sur trois convictions fortes :

- L'ESG est une réponse aux mutations profondes que connaît notre économie : réchauffement climatique et nécessité d'évoluer vers une économie bas carbone, vieillissement de la population, évolution vers une économie du numérique...
- L'ESG est un outil permettant à l'investisseur d'identifier les opportunités de croissance de l'entreprise
- L'ESG est un outil permettant à l'investisseur de se prémunir contre les risques ESG susceptibles de peser sur la valorisation de l'émetteur, en réponse à la multiplication des crises liées à des enjeux de gouvernance depuis l'explosion de la bulle internet.

Groupama AM appréhende les bouleversements profonds de nos sociétés modifiant le modèle économique des entreprises selon trois transitions : une transition numérique, une transition environnementale et une transition démographique.



## Une équipe de Recherche intégrée

A partir de 2003, Groupama AM a développé une méthodologie de recherche interne intégrant systématiquement une approche ESG à l'analyse financière et aboutissant à une recommandation unique. Cette démarche s'appuyait sur les expertises des analystes financiers et ESG.

En 2016, Groupama AM a franchi une étape supplémentaire dans la dynamique d'intégration ESG avec le regroupement des métiers d'analyste financier et d'analyste ESG. Aussi, tous les analystes de Groupama AM ont été formés par les analystes ESG afin d'intégrer, directement dans leurs études, les enjeux extra-financiers au même titre que les enjeux financiers.

Aujourd'hui, chaque analyste a la responsabilité de mener l'analyse financière et ESG des entreprises du secteur qu'il couvre.

## Notre offre en matière d'investissement responsable

Nous déployons la prise en compte des critères ESG dans nos processus de gestion selon quatre axes d'implémentation :



**Intégration ESG** : sont considérés comme des processus d'intégration ESG tout processus de gestion qui prend en compte des critères ESG au même titre que des éléments financiers pour aboutir à une décision de gestion. Cette prise en compte doit se faire de manière formalisée, permettant de retracer les décisions de gestion qui s'appuient sur des éléments ESG. La mise à disposition de l'analyse ESG aux gérants de portefeuille ne suffit pas à qualifier un portefeuille d'intégration ESG.

**ISR** : l'investissement socialement responsable vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

**Thématique** : une gestion thématique consiste à investir dans des entreprises dont le secteur d'activité, les produits ou services répondent à un ou plusieurs enjeux liés au développement durable, préalablement défini comme objectif de gestion du fonds : le changement climatique, l'eau, l'égalité homme-femme, la santé...

**Impact** : l'Impact investing, ou investissement à impact, consiste à investir dans des projets, des entreprises ou des organisations dont l'objectif est de générer un impact positif environnemental ou social mesurable, en même temps qu'une performance financière.

### Une démarche d'engagement actionnarial

La politique d'engagement actionnarial de Groupama Asset Management constitue un prolongement naturel de l'analyse ESG et de la prise en compte de ces critères dans les décisions d'investissement ; elle s'articule autour d'une politique de dialogue et de vote ancrée sur les sujets ESG et ses objectifs sont les suivants :

- Améliorer la qualité des données ESG
- Identifier et limiter les risques ESG dans les entreprises détenues
- Identifier et partager les bonnes pratiques ESG sectorielles auprès des entreprises détenues

## 2.3 Comment la société de gestion a-t-elle formalisé sa démarche d'investisseur responsable ?

Lien Internet Finance durable : <https://www.groupama-am.com/fr/vision-responsable-de-finance/>

Lien Internet Article 173 (Rapport ESG-Climat) :

<https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/2021/07/Rapport-ESG-2021-Groupama-AM.pdf>

Lien Guide pédagogique de la finance durable :

<https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/2530-Guide-p%C3%A9dagogique-de-la-finance-durable-GROUPAMA-AM.pdf>

Lien Internet Rapport d'engagement actionnarial :

[https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/2021/03/Politique-dengagement-2021-et-bilan-2020\\_VF.pdf](https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/2021/03/Politique-dengagement-2021-et-bilan-2020_VF.pdf)

Lien Internet Politique de vote :

<https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/2021/05/Politique-de-vote-2021.pdf>

Lien Internet Rapport sur les droits de vote :

<https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/2021/03/Rapport-sur-les-droits-de-vote-aux-Assemblees-Generales-au-cours-de-lexercice-2020.pdf>

Lien Internet Politique d'exclusion Charbon :

<https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/2022/01/Politique-Charbon-GroupamaAM-2022.pdf>

Lien Internet Politique d'exclusion des armes controversées :

<https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/Politique-Exclusion-2019.pdf>

## 2.4 Comment est appréhendée la question des risques/opportunités ESG dont ceux liés au changement climatique par la société de gestion ?

### a) Liste Charbon

Groupama AM établit une liste de valeurs impliquées dans des activités d'extraction du charbon ou de production d'énergie à partir du charbon. Cette liste est établie à partir des données la Global Coal Exit List, fournie par l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) allemande Urgewald. Les entreprises présentes sur cette liste sont exclues de nos investissements. Les critères de construction de cette liste sont détaillés dans notre politique publiée sur le site de Groupama AM.

### b) Liste Grands Risques

Groupama AM suit une liste de valeurs identifiées comme étant particulièrement porteuses de risques ESG, la liste des « **Grands Risques ESG** ». S'y trouvent, d'une part, les entreprises faisant l'objet d'une

controverse sérieuse et, d'autre part, les entreprises notées très négativement en Gouvernance en analyse qualitative (Pour plus de détails sur cette liste : 3.6.b).

### c) Liste des opportunités ESG

Il s'agit des valeurs identifiées par les analystes comme les plus avancées d'un point de vue ESG. Ces valeurs sont sélectionnées indépendamment de leur notation quantitative. Chaque analyste a la possibilité de proposer une à deux valeurs. Il n'y aura pas automatiquement des opportunités dans chaque secteur suivi. La liste ainsi constituée comporte au maximum 15 noms.

### d) Analyse interne, dont la prise en compte des risques et opportunités climat

Notre analyse interne est structurée autour de quatre piliers E, S, S et G (Environnement, Social, Sociétal, Gouvernance). L'analyse de chacun de ces piliers a vocation à déterminer si le modèle économique de l'entreprise est un risque ou une opportunité pour l'investisseur. Si l'analyse ESG a montré qu'elle constituait un bon indicateur pour anticiper les risques, elle est aussi très utile pour mesurer des opportunités d'investissement : en analysant comment l'entreprise sait s'adapter à son environnement face aux principaux enjeux que nos économies doivent gérer, elle permet de déceler les gagnants et les perdants de demain.

Groupama AM s'appuie sur son analyse environnementale afin de limiter son exposition aux deux principaux risques climatiques : risques physiques et de transition. Ainsi, dans notre méthodologie environnementale, chaque analyste s'appuie sur nos outils pour construire un raisonnement climatique et déterminer la qualité de la stratégie environnementale des valeurs qu'il suit. Cette appréciation sur la situation actuelle est assortie d'une perspective traduisant si la stratégie de l'entreprise est considérée comme un risque ou une opportunité.

Nous nous appuyons principalement sur 4 indicateurs. Pour analyser le positionnement actuel du modèle d'affaire d'une valeur, nous nous basons sur notre fournisseur de données I-Care & Consult pour les indicateurs suivants :

- **Part verte** : pourcentage du CA de l'entreprise généré par une technologie/activité considérée comme favorable à la transition énergétique et écologique. Plus la part verte d'une entreprise est proche de 0%, plus celle-ci est soumise à des risques de transition. La méthode de calcul de la part verte se base sur la taxonomie européenne.
- **Net Environmental Contribution (NEC)** : pourcentage de la performance environnementale de l'activité de l'entreprise sur un axe -100/100%, le 100% étant la meilleure performance actuellement réalisée. Cet indicateur permet de mesurer l'alignement du modèle économique avec la transition énergétique et écologique à un instant t. La NEC complète la part verte, et prend en compte la performance environnementale globale de l'entreprise en intégrant les enjeux environnementaux clés tels que les déchets, la biodiversité, l'eau, la qualité de l'air et le climat. Cet indicateur est un indicateur avancé et cohérent avec la taxonomie européenne faisant le bilan net des activités « vertes » et des activités « brunes ».
- **Scénarios 2°C** : afin d'avoir une vision plus prospective de l'impact direct des activités des entreprises sur le climat, nous nous appuyons également sur un indicateur « Alignement scénario 2°C », qui nous fournit des éléments sur la trajectoire passée et future des émissions carbone de l'entreprise par rapport à un tel scénario.

- **Ratio d'intensité carbone** : prise en compte des émissions du scope 1, 2 et 3 (amont)<sup>1</sup>, normalisées par million d'euros de chiffre d'affaires.

## 2.5 Quelles sont les équipes impliquées dans l'activité d'investissement responsable de la société de gestion ?

En 2018, la décision de mettre en place une Stratégie ESG au sein de la société de gestion a conduit à la création d'une équipe dédiée à cette stratégie, aboutissant à la création du poste de Directrice de la Stratégie ESG et à celui de Responsable Intégration ESG.

L'ESG est aujourd'hui intégré sans distinction au niveau des équipes de recherche et de gestion. Le département de la Recherche comprend une Directrice de la Recherche et de la Stratégie, 11 analystes financiers et ESG dont 2 analystes référents pour l'étude des piliers Environnemental d'une part, et Social et Sociétal d'autre part, ainsi qu'une analyste dédiée à la Gouvernance et à l'engagement actionnarial, ainsi que 3 économistes qui intègrent également les critères ESG dans leur analyse pays.

Par ailleurs, au-delà des équipes Gestion/Recherche chaque équipe de la société de gestion est impliquée dans l'activité d'investissement responsable : la Direction Générale, les équipes Marketing et Appel d'Offre, la direction RSE, les équipes commerciales, les équipes Conformité ainsi que celles de reporting.

## 2.6 Quel est le nombre d'analystes ISR et le nombre de gérants ISR employés par la société de gestion ?

Depuis 2016 les rôles d'analyste financier et d'analyste ESG sont regroupés au sein d'une même fonction, représentée aujourd'hui par 11 analystes (cf. réponse 2.2).

Chaque analyste a ainsi la responsabilité de mener l'analyse financière et ESG des entreprises du secteur qu'il couvre. La combinaison de ces expertises de recherche nous permet d'analyser en profondeur chaque émetteur afin d'appréhender sa situation en globalité en vue d'émettre un avis aussi précis que possible.

Enfin, au sein des équipes de gestion active de Groupama AM 20 gérants sont en charge de fonds labellisés ISR, thématiques et d'impact.

## 2.7 Dans quelles initiatives concernant l'IR la société de gestion est-elle partie prenante ?

Groupama Asset Management est engagée à plusieurs niveaux au plan international dans sa démarche d'investisseur responsable. Son engagement se traduit par la participation à de nombreuses initiatives

---

<sup>1</sup> Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel

Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations d'énergie

Scope 3 : autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au scope 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète comme par exemple : l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de productions...

de place, une contribution aux différents travaux de réflexion et la mise en œuvre d'une politique d'engagement.

#### A l'international

- **PRI – Principes pour l'Investissement Responsable**

Signe de son engagement historique, Groupama AM a été un des signataires fondateurs des PRI en 2006. Groupama AM rend compte annuellement de son engagement aux PRI au sein d'un reporting dédié, et a obtenu la Notation maximale A+ en 2019 sur sa politique d'intégration ESG.

Lien Internet : <http://www.unpri.org/>

- **EUROSIF –European Sustainable Investment Forum**

Membre de l'EUROSIF en qualité de membre du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR), Groupama AM contribue activement aux travaux de convergence européenne sur l'ISR auprès des autorités publiques et politiques européennes. EUROSIF est l'organisme de promotion de la finance durable au niveau européen.

Lien Internet : <http://www.eurosif.org/>

#### En France

- **FIR- Forum pour l'Investissement Responsable**

Groupama AM est membre du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) et participe à ce titre à différents groupes de travail en collaboration avec d'autres associations professionnelles ou à but non lucratif (AFG, ORSE, AFA, CIES, FBF, SFAF...) afin de promouvoir l'ISR auprès des autorités publiques et politiques, acteurs économiques/financiers et parties prenantes. Groupama AM participe à la Commission Grand Public.

Lien Internet : <http://www.frenchsif.org/>

- **AFG – Association Française de la Gestion Financière**

Président la Commission « Finance Durable » de l'association depuis 2015, Groupama AM contribue aux différents travaux de Place sur la finance durable, en particulier ceux concernant le Label ISR, l'évolution de la réglementation, la publication des chiffres de ce marché ou encore la réponse aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD). Groupama AM participe au Comité du Label ISR et au Comité du Label Greenfin.

Lien Internet : <http://www.afg.asso.fr/>

- **SFAF – Société Française des Analystes Financiers**

Président de la commission « d'analyse extra-financière » entre 2014 et 2018, Groupama AM a participé à plusieurs réalisations dont l'organisation de conférences sur le reporting intégré (juin 2015)

et sur le secteur financier et les enjeux environnementaux (juin 2016). Au sein de la SFAF, Groupama AM a contribué activement à la mise en place de formations sur la finance durable, et anime régulièrement ces formations.

Lien Internet : <http://www.sfaf.com/>

- **ORSE –Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises**

Groupama AM contribue depuis 2002 aux travaux du **Club Finance de l'ORSE** et participe à l'édition de plusieurs guides relatifs à la promotion de l'ISR, ainsi qu'aux différents groupes de travail axés sur les problématiques ESG.

Lien Internet : <http://www.orse.org/>

- Membre de **Finance For Tomorrow**

Membre de l'association Finance for Tomorrow, initiative portée par Paris Europlace pour promouvoir la finance durable. A ce titre, Groupama AM participe à différents travaux, notamment sur les outils existants pour appréhender le risque climat par les investisseurs et sur la création d'un référentiel de compétence ESG.

Lien internet : <https://financefortomorrow.com/>

## 2.8 Quel est l'encours total des actifs ISR de la société de gestion ?

Au 31/12/2021, les encours labellisés au label ISR public représentent 30.267 Mds d'Euros. Au total 91 Mds€ des encours de Groupama AM sont classés article 8 ou 9 selon la réglementation Européenne SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation).

## 2.9 Quel est le pourcentage des actifs ISR de la société de gestion rapporté aux encours totaux sous gestion ?

Les actifs labellisés ISR de Groupama AM représentent 26% des encours totaux (117.2Mds€) sous gestion et 78% des encours totaux appliquent une démarche formalisée d'intégration ESG.

ENCOURS ESG AU 31 DECEMBRE 2021	
	Encours en Mds€
OPCVM OUVERTS	31,2
OPCVM DEDIES GROUPE	2,8
OPCVM DEDIES CLIENTS EXTERNES	1,1
MANDATS GROUPE	52,8
MANDATS CLIENTS EXTERNES	3,1
<b>ENCOURS ESG TOTAUX</b>	<b>91</b>

## 2.10 Quels sont les fonds ISR ouverts au public gérés par la société de gestion ?

**DOCUMENT INTERNE**

### CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE NOS FONDS D'INVESTISSEMENT DURABLE 1/3

Nom du fonds	Classe d'actifs	Label	AMF	SFDR	Indice de référence	Univers de Référence	Stratégie ESG	Sélectivité ESG
G FUND EQUITY CONVICTIONS ISR	Actions		Catégorie 1	Article 8	MSCI EMU DNR	Large capitalisation Zone euros	Best-in-Class	Réduction de l'univers de 20%
GROUPAMA FRANCE STOCK	Actions		Catégorie 1	Article 8	MSCI France DNR	Large capitalisation Zone euros + France SMID	Best-in-Univers	Réduction de l'univers de 20%
FRANCE GAN	Actions		Catégorie 1	Article 8	MSCI France DNR	Large capitalisation Zone euros + France SMID	Best-in-Univers	Réduction de l'univers de 20%
GROUPAMA CREDIT EURO CT	Taux		Catégorie 1	Article 8	Barclays Capital Euro Aggregate Corporate 1-3 ans Clôture	Crédit OCDE	Best-in-Univers	Note ESG > 60 (Note univers de référence)
G FUND CREDIT EURO ISR	Taux		Catégorie 1	Article 8	Barclays Capital Euro Aggregate Corporate clôture	Crédit OCDE	Best-in-univers	Note ESG > 60 (Note univers de référence)
GROUPAMA ETAT EURO ISR	Taux		Catégorie 1	Article 9	Barclays Euro Aggregate Treasury clôture	Crédit OCDE	Best-in-Univers	Note ESG > 60 (Note univers de référence)
GROUPAMA CONVERTIBLES	Taux		Catégorie 1	Article 8	Exane Convertible Euros	Europe toute capitalisation	Best-in-Univers	Réduction de l'univers de 20%
G FUND GLOBAL GREEN BONDS	Taux		Catégorie 1	Article 9	Bloomberg MSCI Global Green Bond Index Hedged EUR	Bloomberg MSCI Global Green Bond	Impact	80% de Green Bonds minimum
G FUND NEW DEAL EUROPE	Diversifié		Catégorie 1	Article 8	-	Europe toute capitalisation	Best-in-Univers	Réduction de l'univers de 20%
G FUND FUTURE FOR GENERATIONS	Diversifié		Catégorie 1	Article 8	-	Europe + Barclays	Thématique	Réduction de l'univers de 20%
GROUPAMA TRESORERIE	Monétaire		Catégorie 1	Article 8	Eonia Capitalisé	Crédit OCDE	Best-in-Univers	Note ESG > 60 (Note univers de référence)
GROUPAMA EPARGNE & RETRAITE DYNAMIQUE (FCPE)	Diversifié		Catégorie 1	Article 8	90% MSCI EMU DNR + 10% Eonia Capitalisé	Large capitalisation Zone euros	Best-in-Class	Réduction de l'univers de 20%
GROUPAMA EPARGNE & RETRAITE PERSPECTIVE DYNAMIQUE (FCPE)	Diversifié		Catégorie 1	Article 8	90% MSCI EMU DNR + 10% Eonia Capitalisé	Large capitalisation Zone euros	Best-in-Class	Réduction de l'univers de 20%

Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en ce qui concerne l'exactitude, l'actualité ou la fiabilité des informations contenues dans ce document. Toute modification, utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie de quelque manière que ce soit est interdite. Tout investisseur doit prendre connaissance avant tout investissement de son statut de client professionnel, de son statut de client particulier, de son statut de client institutionnel ou de son statut de client de détail. Ce document est le produit de nos équipes commerciales et de nos équipes de conseil. Ce document ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation d'achat, de vente ou d'arbitrage, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée. © 2024 par Groupama Asset Management - Siège social : 25 rue de la Vierge, 75008 Paris - Site web : [www.groupama.com](https://www.groupama.com)

**DOCUMENT INTERNE**

### CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE NOS FONDS D'INVESTISSEMENT DURABLE 2/3

Nom du fonds	Classe d'actifs	Label	AMF	SFDR	Indice de référence	Univers de Référence	Stratégie ESG	Sélectivité ESG
GROUPAMA AVENIR EURO	Actions		Catégorie 1	Article 8	MSCI EMU Small Caps clôture (dividendes nets réinvestis)	Europe toute capitalisation	Best-in-Univers	Réduction de l'univers de 20%
G FUND AVENIR EUROPE	Actions		Catégorie 1	Article 8	MSCI Europe Small Caps € (dividendes net réinvestis)	Europe toute capitalisation	Best-in-Univers	Réduction de l'univers de 20%
G FUND - WORLD VISION(R)	Actions		Catégorie 1	Article 8	MSCI World	Acton Monde toute capitalisation	Best-in-Class	Réduction de l'univers de 20%
G FUND -GLOBAL BONDS	Obligations		Catégorie 1	Article 8	Barclays Capital Global Aggregate	Crédit Monde	Best-in-Univers	Réduction de l'univers de 20%
G FUND AVENIR EURO	Actions		Catégorie 1	Article 8	MSCI EMU Small Caps clôture (dividendes nets réinvestis)	Europe toute capitalisation	Best-in-Univers	Réduction de l'univers de 20%
Ameri-GAN	Actions		Catégorie 1	Article 8	S&P 500 DNR	Large capitalisation Zone Amérique du nord	Best-in-Univers	Note ESG > 60 (Note univers de référence)
GROUPAMA USEquities	Actions		Catégorie 1	Article 8	S&P 500 clôture	Large capitalisation Zone Amérique du nord	Best-in-Univers	Note ESG > 60 (Note univers de référence)
GROUPAMA Europe Equities	Actions		Catégorie 1	Article 8	MSCI EUROPE EUR Clôture DNR	Europe toute capitalisation	Best-in-Univers	Note ESG > 60 (Note univers de référence)
G FUND TRACE	Actions		Catégorie 1	Article 8	MSCI EUROPE EUR Clôture DNR	Europe toute capitalisation	Best-in-Univers	Note ESG > 60 (Note univers de référence)
GROUPAMA OBLIG EURO	Obligations		Catégorie 1	Article 8	Barclays Capital Euro Aggregate	Crédit OCDE	Best-in-Univers	Réduction de l'univers de 20%
GROUPAMA ENTREPRISE	Monétaire		Catégorie 1	Article 8	Eonia Capitalisé	Crédit OCDE	Best-in-Univers	Note ESG > 60 (Note univers de référence)
GROUPAMA MONETAIRE	Monétaire		Catégorie 1	Article 8	Eonia Capitalisé	Crédit OCDE	Best-in-Univers	Note ESG > 60 (Note univers de référence)

Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en ce qui concerne l'exactitude, l'actualité ou la fiabilité des informations contenues dans ce document. Toute modification, utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie de quelque manière que ce soit est interdite. Tout investisseur doit prendre connaissance avant tout investissement de son statut de client professionnel, de son statut de client particulier, de son statut de client institutionnel ou de son statut de client de détail. Ce document est le produit de nos équipes commerciales et de nos équipes de conseil. Ce document ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation d'achat, de vente ou d'arbitrage, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée. © 2024 par Groupama Asset Management - Siège social : 25 rue de la Vierge, 75008 Paris - Site web : [www.groupama.com](https://www.groupama.com)

**CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES  
DE NOS FONDS D'INVESTISSEMENT DURABLE 3/3**

DOCUMENT INTERNE

Nom du fonds	Classe d'actifs	Label	AMF	SFDR	Indice de référence	Univers de Référence	Stratégie ESG	Sélectivité ESG
GROUPAMA ULTRA SHORT TERM BOND	Obligations		Catégorie 1	Article 8	Eonia Capitalisé	Credit OCDE	Best-In-Univers	Note ESG > 60 (Note univers de référence)
GROUPAMA SELECTION ISR DYNAMISME	Fonds de Fonds		Catégorie 1	Article 8	80% MSCI World € clôture (dividendes nets réinvestis) et 20% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis)	Diversifiés	Diversifiées	>90% des fonds sous jacents ont reçu le label ISR
GROUPAMA SELECTION ISR CONVICTIONS	Fonds de Fonds		Catégorie 1	Article 8	50% MSCI World Euro € clôture (dividendes nets réinvestis) et 50% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis)	Diversifiés	Diversifiées	>90% des fonds sous jacents ont reçu le label ISR
GROUPAMA SELECTION ISR PRUDENCE	Fonds de Fonds		Catégorie 1	Article 8	15% MSCI World Euro€ clôture (dividendes nets réinvestis) et 85% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis)	Diversifiés	Diversifiées	>90% des fonds sous jacents ont reçu le label ISR

Ce document est uniquement à destination des investisseurs. Groupama Asset Management et ses filiales détiennent toute responsabilité en cas d'absence, d'insuffisance ou de décalage d'information. Toute modification, utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie de quelque manière que ce soit, est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Direction des Relations Investisseurs est formellement interdite. Les informations contenues dans ce document sont basées sur des données qui sont considérées fiables, mais nous ne garantissons pas leur exactitude, leur précision, leur exhaustivité ou leur actualité. Ce document n'est ni un conseil en investissement ni une recommandation, une sollicitation d'affaires, ou une offre d'investissement, et ne doit être utilisé que dans le cadre d'un processus de décision d'investissement. Ce document est la propriété de Groupama Asset Management et ne doit pas être diffusé sans la permission écrite de Groupama Asset Management. Site web : [www.groupama.com](http://www.groupama.com)

### 3. DONNEES GENERALES SUR LE FONDS ISR PRESENTE DANS CE CODE DE TRANSPARENCE

#### 3.1 Quel(s) est (sont) le(s) objectif(s) recherché(s) par la prise en compte des critères ESG au sein du fonds ?

L'objectif ESG de G. Fund Global Green Bonds est de générer un impact environnemental positif et mesurable en contribuant au financement de la transition écologique et énergétique à travers les obligations vertes dites « Green Bonds ».

L'investissement dans des obligations vertes permet de :

- Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
- Financer des projets de soutien à la transition énergétique et écologique
- Lutter contre le changement climatique

Les objectifs du fonds sont les suivants :

- Afficher une intensité carbone durablement inférieure à celle de son indice de référence.
- Avoir une part verte minimum de 80%, équivalent à la proportion d'obligations vertes dans le fonds.

### 3.2 Quels sont les moyens internes et externes utilisés pour l'évaluation ESG des émetteurs formant l'univers d'investissement du fonds ?

Au sein de l'équipe de recherche, les analystes s'appuient sur de nombreux prestataires externes, notamment sur des agences de notation ESG reconnues pour la qualité de leurs travaux qui fournissent des informations ciblées sur l'ensemble des enjeux E, S, G. Nous travaillons avec différents fournisseurs de données ESG pour leur complémentarité.

Chaque analyste est responsable de l'analyse financière et ESG de ses secteurs d'attribution. Deux de ces analystes ont un rôle d'animation transverse de chacun des piliers E et S. Une analyste est entièrement dédiée au critère Gouvernance, à la Politique de vote et à la mise en place de la Politique d'engagement. L'analyste experte sur le pilier Environnement est en charge de l'analyse interne des Green Bonds.

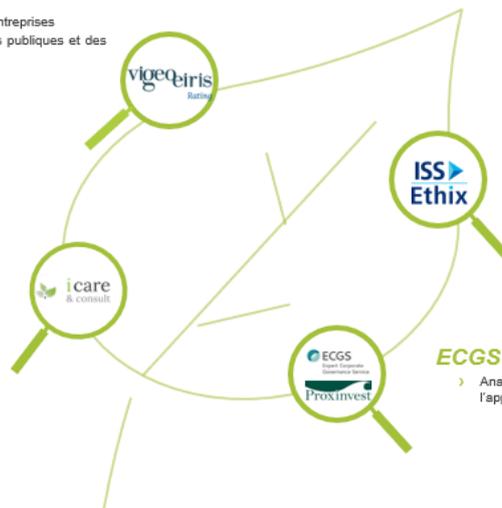
Afin de compléter et d'approfondir leur recherche, les analystes bénéficient d'analyses et d'études extérieures complémentaires, issues de courtiers et/ou d'analystes extérieurs spécialisés qui intègrent les enjeux ESG. Ils assurent également un dialogue régulier/constant avec les entreprises et parties prenantes et une veille internet.

#### VIGEO EIRIS

- > Analyse **sociale** et **environnementale** des entreprises
- > Analyse de la **gouvernance** des collectivités publiques et des sociétés non cotées
- > Analyse et suivi des **controverses**

#### ICARE & CONSULT

- > **Intensité carbone**
- > **Part verte**
- > **NEC « Net Environmental Contribution »**
- > Indicateur d'alignement avec des **scénarios 2°C**



\* mines antipersonnel  
\*\* bombes à sous munitions BASM

#### ISS ETHIX

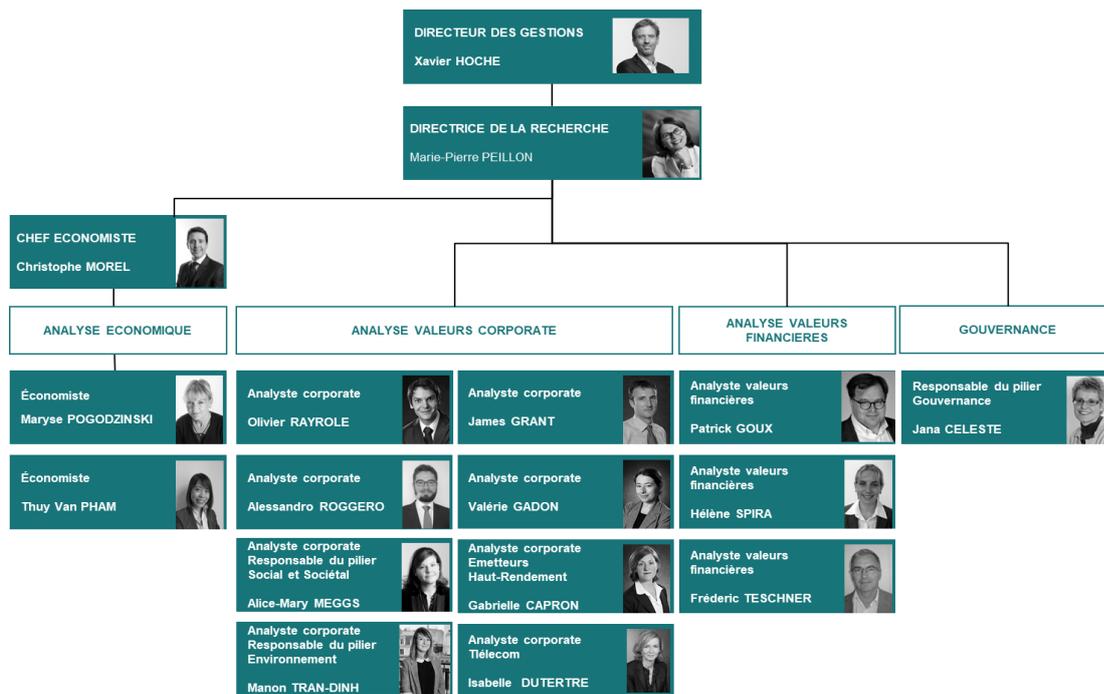
- > Veille sur les entreprises ayant une activité de production, de commercialisation et de distribution de **MAP\*** et de **BASM\*\***
- > Analyse de résolution d'AG et aide à l'application de la **politique de vote**

#### ECGS / PROXINVEST

- > Analyse de résolution d'AG et aide à l'application de la **politique de vote**

Les analystes disposent d'outils formalisés pour exprimer leurs recommandations et les partager avec les équipes de gestion : un outil propriétaire collectant les notes ESG, NotesESG®, et un outil donnant accès à l'ensemble des travaux publiés par les analystes, une liste des Grands Risques ESG, une liste d'Opportunités ESG, AvisRecherche®. Toutes les données ESG sont accessibles dans l'outil de gestion SimCorp Dimension.

**Organigramme de la Recherche et de la Stratégie ESG :**



### 3.3 Quels critères ESG sont pris en compte par le fonds ?

#### a) Analyse des Green Bonds

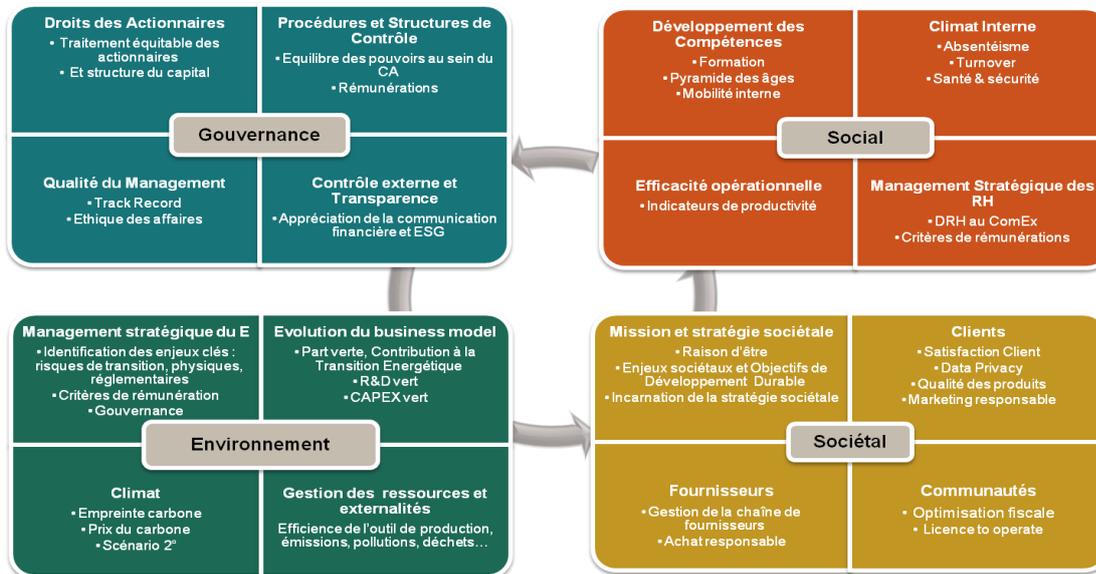
Toutes les « obligations vertes » ou « green bonds » qualifiées comme telles par l'émetteur font l'objet d'une analyse interne qui viendra valider ou non le bénéfice environnemental des projets financés par ces obligations vertes.

Ces obligations peuvent être émises par des entreprises, banques, entités supranationales, banques de développement, agences, régions et États. Notre méthodologie interne s'articule autour de 4 piliers :

- **Caractéristiques de l'émission** : traçabilité et gestion des fonds, processus de sélection des projets, gestion des risques ESG, vérification du respect des critères définis par les « Green Bond Principles »
- **Caractéristiques de l'émetteur** : analyse qualitative de la performance ESG de l'émetteur.
- **Qualité environnementale des projets** : appréciation du bénéfice environnemental des projets. Les projets doivent être liés notamment aux énergies alternatives, aux bâtiments verts, à l'efficacité énergétique, à l'économie circulaire, aux transports durables, à l'agriculture et forêts ou à l'adaptation. Notre analyse se base sur des référentiels considérés comme des standards de marché (actuellement la nomenclature et les critères du label Greenfin).
- **Transparence** : existence et publication d'une « *second-opinion* », reportings (allocation et impact), audit sur l'allocation des fonds

## b) Analyse ESG pour les émetteurs corporates

Groupama AM a mis en place une méthodologie prenant en compte les critères sur les piliers Environnement, Social/Sociétal et de Gouvernance.



**Les critères environnementaux** analysent le positionnement et la capacité d'adaptation des entreprises face à la transition énergétique et écologique ainsi que les impacts des activités des entreprises en matière de protection de la biodiversité, de gestion des déchets, des pollutions, de gestion et qualité de l'eau et de consommation des matières premières.

**Les critères sociaux/sociétaux** regroupent d'une part l'analyse du capital humain de l'entreprise – gestion des compétences, formations, culture d'entreprise, climat de travail...- au regard des trois transitions et d'autre part l'analyse de son impact sociétal –relations extérieures clients, fournisseurs, communautés-, qui questionne son rôle dans la société, sa « raison d'être », notamment à travers sa réponse aux Objectifs de Développement Durable.

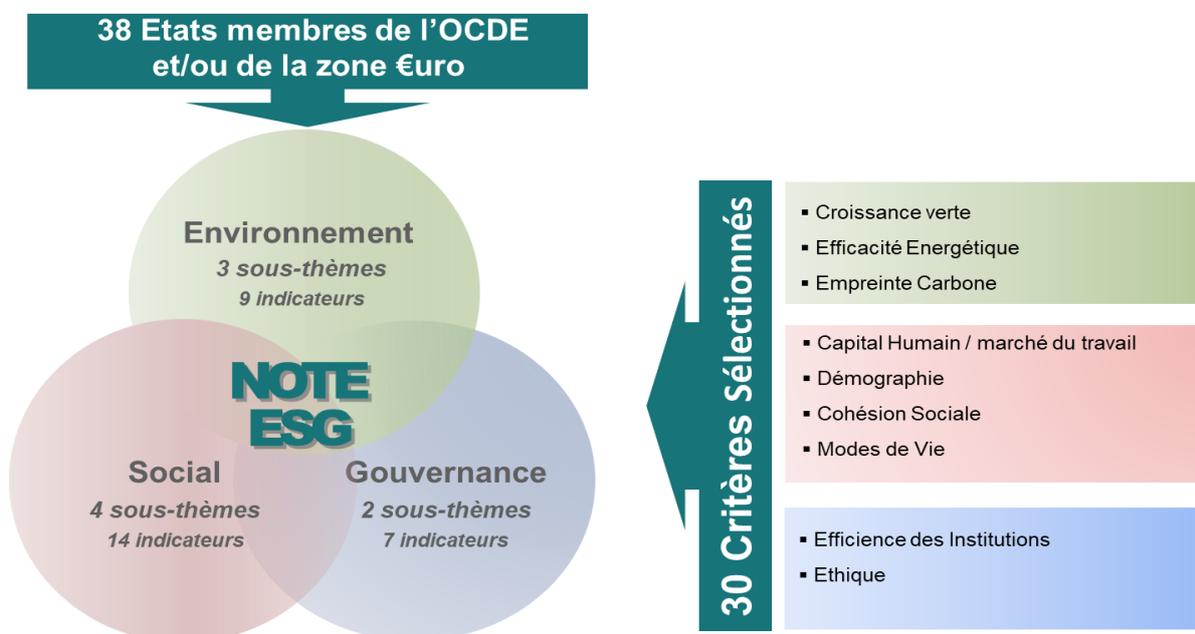
**Les critères de gouvernance** portent sur la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée, et notamment les relations qu'elle entretient avec ses actionnaires, son conseil d'administration et sa direction ainsi que le degré d'intégration des enjeux de développement durable dans la stratégie et la communication externe. L'analyse de la gouvernance permet de vérifier que les pouvoirs de contrôle sont efficaces pour s'assurer de la bonne exécution de la stratégie par les dirigeants, et si ceux-ci œuvrent dans l'intérêt de l'ensemble des actionnaires et des parties prenantes de l'entreprise.

## c) Analyse des émetteurs souverains

Groupama AM a la capacité de réaliser une analyse ESG interne sur le compartiment des obligations souveraines. La notation extra-financière est réalisée à partir d'indicateurs de développement durable publiés pour la majorité par la Banque Mondiale et l'OCDE et regroupés ensuite autour des trois grands piliers E, S et G.

Cette méthodologie de notation dresse un état des lieux de la performance d'un pays en matière de développement durable. Il s'agit de classer et noter la capacité des Etats à mettre en place une croissance soutenable sur le long terme.

L'évaluation des 38 membres de l'OCDE s'effectue selon 30 critères appartenant aux piliers ESG : Environnement, Social et Gouvernance.



### 3.4 Quels principes et critères liés aux changements climatiques sont pris en compte par le fonds ?

Le fonds prend en compte plusieurs critères liés aux changements climatiques par le biais de l'évaluation de la qualité environnementale des projets au sein de son analyse green bonds :

- **Appréciation du bénéfice environnemental des projets** : analyse de la qualité environnementale des projets. La nomenclature d'activités éligibles du Label Greenfin est suivie. Dès lors, 8 catégories d'activités sont éligibles au financement de projets : énergie, bâtiment, économie circulaire, industrie, transport propre, technologies de l'information et de la communication, agriculture et forêt, adaptation au changement climatique.
- **Application de la politique environnementale de l'émetteur** : privilégier les obligations finançant des projets qui vont au-delà de celle-ci.

Les secteurs éligibles au Label Greenfin sont les suivants :

<p><b>1. Énergie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Énergie solaire</li> <li>Énergie éolienne</li> <li>Bioénergie</li> <li>Énergie hydraulique</li> <li>Énergie géothermique</li> <li>Autres énergies renouvelables</li> <li>Distribution et gestion de l'énergie</li> <li>Stockage de l'énergie</li> <li>Capture du carbone</li> <li>Services</li> </ul> <p><b>2. Bâtiment</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bâtiments verts</li> <li>Efficacité énergétique</li> <li>Systèmes de capture de l'énergie</li> <li>Services</li> </ul> <p><b>3. Économie circulaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Technologies et produits</li> <li>Services</li> <li>Valorisation énergétique des déchets</li> <li>Valorisation énergétique des combustibles existants</li> <li>Gestion des déchets</li> </ul> <p><b>4. Industrie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Produits d'efficacité énergétique</li> <li>Systèmes et processus d'efficacité énergétique</li> <li>Cogénération, tri génération, etc.</li> <li>Récupération de chaleur</li> <li>Réduction des GES non liés à la production d'énergie</li> <li>Réduction de la pollution</li> <li>Processus industriels éco-efficients</li> <li>Services</li> <li>Agro-alimentaire bio</li> </ul>	<p><b>5. Transport</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Système de fret et transport ferroviaire</li> <li>Système de transport ferroviaire urbain</li> <li>Véhicules électriques</li> <li>Véhicules hybrides</li> <li>Véhicules à carburant alternatif</li> <li>Transit rapide bus</li> <li>Transport maritime</li> <li>Transport à vélo</li> <li>Biocarburants</li> <li>Biocarburant pour l'aviation</li> <li>Logistique de transport</li> </ul> <p><b>6. Technologies de l'information et de la communication</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Centre de données fonctionnant aux énergies renouvelables</li> <li>Infrastructures bas carbone</li> <li>Produits et technologies fonctionnant sous smart grid</li> <li>Technologies de substitution</li> </ul> <p><b>7. Agriculture &amp; forêt</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Agriculture biologique</li> <li>Agriculture durable</li> <li>Activités forestières moins émettrices de carbone et liées à la séquestration du carbone</li> <li>Agriculture à basse émission de GES, séquestrant le carbone et résiliente au climat</li> </ul> <p><b>8. Adaptation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Adaptation à l'eau</li> <li>Infrastructures</li> </ul>
--	---

Le fonds prend en compte plusieurs critères liés aux changements climatiques par le biais de l'analyse environnementale des émetteurs afin de limiter son exposition aux deux principaux risques climatiques : risques physiques et de transition. Ainsi, dans notre méthodologie environnementale visant les émetteurs corporates, nous sélectionnons et pondérons les critères des enjeux climatiques les plus pertinents pour chaque secteur. Ceux-ci sont ainsi pris en compte dans notre notation quantitative. Les critères liés aux changements climatiques sont également pris en compte dans le pilier environnement de notre analyse des émetteurs souverains.

### 3.5 Quelle est la méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG des émetteurs (construction, échelle d'évaluation...) ?

#### a) Analyse des Green Bonds

L'analyse de l'obligation Green Bond se fera selon un système à trois crans : positif/modéré/négatif.

Chacun des 4 piliers (caractéristiques de l'émission, caractéristiques de l'émetteur, qualité environnementale des projets, transparence) est noté selon ce système à trois crans qui permettra de statuer si oui ou non l'obligation est bien considérée comme un Green Bond.

Dans cette logique, l'obligation ne sera pas qualifiée d'obligation verte selon notre méthodologie interne, si l'opinion est négative sur au moins un des piliers suivants : caractéristiques ESG de l'émetteur, qualité environnementale des projets et transparence.

#### b) Analyse des émetteurs Corporate

Pour obtenir des données quantitatives sur une couverture extensive correspondant à notre périmètre d'investissement, nous nous appuyons sur nos fournisseurs de données ESG, VigeoEiris et Refinitiv et I-Care. Ces données sont retravaillées en interne par l'équipe de Recherche. Groupama AM privilégie une **approche sectorielle** en parfaite cohérence avec l'analyse fondamentale des sociétés, en sélectionnant les critères à activer et en définissant la pondération associée à chacun de ces critères selon notre analyse des enjeux ESG clés par secteur. Le pilier Gouvernance représente toujours 1/3 de

la note finale, et les pondérations attribuées à chaque critère pour les piliers Environnement et Social sont déterminées en fonction :

- de l'importance du critère en termes de responsabilité sociale d'entreprise pour le secteur considéré
- de son niveau de matérialité (i.e. son impact financier et opérationnel)
- de la qualité de l'information disponible

**Exemple de grille sectorielle (Automobile)**

Critères	Poids
<b>SOCIAL</b>	<b>34%</b>
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>65%</b>
CAPITAL HUMAIN	25%
RELATIONS SOCIALES	25%
SANTE ET SECURITE DES SALARIES	15%
<b>PARTIES PRENANTES ET DROITS HUMAINS</b>	<b>35%</b>
CLIENTS	16%
FOURNISSEURS	4%
ETHIQUE DES AFFAIRES	10%
SOCIETE CIVILE	5%
DROITS HUMAINS	0%
<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>33%</b>
<b>STRATEGIE ET MANAGEMENT</b>	<b>35%</b>
<b>PRISE EN COMPTE ET MAITRISE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX</b>	<b>65%</b>

Chaque pilier est noté de 1 à 100, en fonction des critères sélectionnés et de leurs pondérations. De plus, les piliers sont pondérés en fonction de l'importance de leurs enjeux sectoriels respectifs, afin d'aboutir à une note globale ESG sur 100.

Cette méthodologie d'analyse quantitative est complétée par la prise en compte de deux catégories de convictions fortes qui viennent ajuster les notations : les Grands Risques ESG, les Opportunités ESG et les Opinions gérants.

- Grands Risques ESG : valeurs identifiées comme étant particulièrement porteuses de risques ESG. L'investissement dans les valeurs présentes sur liste des Grands Risques est exclu pour l'ensemble des fonds ISR, quelle que soit la durée de l'investissement, mais limité à 1 an pour les fonds monétaires.
- Opportunités ESG : il s'agit des valeurs, identifiées par les analystes comme les valeurs les plus avancées d'un point de vue ESG. Chaque analyste a la possibilité de proposer 1 à 2 valeurs en opportunité ESG. Il n'y a pas automatiquement d'opportunités dans chaque secteur suivi. La liste ainsi constituée comporte au maximum 15 noms. Une note de 100 sur chacun des piliers est attribuée à ces valeurs. Cette liste est revue semestriellement au sein d'un Comité spécifique présidé par la Directrice de la Recherche et de la Stratégie ESG.

Ces notations quantitatives sont prises en compte dans le pilier 2 de notre analyse de Green Bonds (caractéristiques de l'émetteur), ainsi que dans la poche de diversification du fonds puisque seules les valeurs faisant parties des 60% les mieux notées selon notre score environnement quantitatif y sont éligibles. Pour plus de précisions, voir le point 4.1.

### c) Analyse des émetteurs souverains

Comme vu précédemment, l'analyse des émetteurs souverains repose sur 30 critères concernant les piliers ESG. Le résultat de cette analyse est un classement des Etats mis à jour annuellement par l'équipe de Recherche.

Afin d'obtenir une note sur chacun des piliers, on calcule la moyenne des notes des critères qui constituent ce dernier : tous les critères sont équi-pondérés.

Par exemple, le score Environnement des Etats de la zone OCDE est calculé par le Pôle Recherche en se basant sur une série d'indicateurs évaluant la performance des pays selon trois critères : empreinte carbone, efficacité énergétique et croissance verte. Ainsi, pour chacun des états couverts, un score est attribué sur l'ensemble des indicateurs du pilier E :

- Le meilleur pays sur le critère obtient un score de 100 ;
- Le moins bon pays sur le critère obtient un score de 1 ;
- Echelonnement de 1 à 100 pour les autres pays ;

La note finale est déterminée par la moyenne des scores sur les 3 piliers E, S et G. Plus le score d'un pays est élevé, plus ses pratiques ESG et son engagement dans le développement durable sont importantes.

Ces notations quantitatives sont prises en compte dans le pilier 2 de notre analyse de Green Bonds (caractéristiques de l'émetteur), ainsi que dans la poche de diversification du fonds puisque seules les valeurs ayant une note environnementale supérieure à 50/100 y sont éligibles. Pour plus de précisions, voir le point 4.1.

### 3.6 A quelle fréquence est révisée l'évaluation ESG des émetteurs ? Comment sont gérées les controverses ?

#### a) Fréquence

##### 1/ Analyse des Green Bonds

Chaque obligation verte en portefeuille fait l'objet d'un suivi régulier lors de la publication annuelle du reporting spécifique fourni par l'émetteur. Ce suivi permet de s'assurer du respect des engagements initiaux pris par l'émetteur lors de l'émission.

La Recherche émet un avis sur la qualité du reporting dans un commentaire de « suivi », reposant sur la classification suivante : « 😊 », « 😐 » et « 😞 ».

Si l'émetteur fait preuve d'une faible qualité de reporting alors un avis négatif (« 😞 ») est émis. Dans ce cas, l'émetteur sera mis sous surveillance pendant un an et une prise de contact avec l'émetteur sera effectuée.

À la suite de cette mise sous surveillance d'une année, si l'émetteur n'opère aucun changement positif lié au reporting, alors notre avis sur le pilier « Transparence » sera modifié à « 😞 » et la gestion s'engage à vendre l'obligation dans les 3 mois.

En revanche, lors du suivi, si l'émetteur ne respecte pas ses engagements pris initialement dans le framework et que le reporting d'allocation des fonds révèle un non-respect de la nomenclature du

label concernant les activités éligibles et les activités exclues, alors notre avis sur le pilier « Qualité environnementale des projets » est immédiatement modifié à « ☹ » et la gestion s'engage à vendre l'obligation dans les 3 mois.

## 2/ Analyse des émetteurs Corporates

Concernant l'analyse quantitative des émetteurs corporates, l'ensemble des valeurs de l'univers est revu régulièrement par VigeoEiris. Les données provenant des providers sont intégrées tous les trois mois dans notre outil propriétaire NotesESG©. A cela s'ajoute une revue sectorielle de VigeoEiris où chaque secteur est revu tous les 18/24 mois. Lors de cette mise à jour sectorielle par VigeoEiris, l'activation des critères ESG et leurs pondérations peuvent faire l'objet de modifications par les analystes. Les critères ESG sont ainsi déterminés et éventuellement modifiés voire remplacés en fonction de leur degré de pertinence du critère par rapport à l'enjeu du secteur considéré, de leur niveau de matérialité, de leur traçabilité et de leur durabilité.

Les valeurs en Grands Risques ESG et en Opportunités ESG sont systématiquement revues tous les semestres au sein de comités dédiés. L'argumentation concernant les Opinions gérants est valable au minimum trois mois et au maximum deux ans. Au terme de ce délai, l'argumentaire doit être actualisé pour que la valeur soit maintenue dans la liste.

## 3/ Analyse des émetteurs souverains

Concernant l'analyse quantitative des émetteurs souverains, la révision de la note a lieu une fois par an.

### b) Suivi des controverses

Groupama AM suit une liste de valeurs identifiées comme étant particulièrement porteuses de risques ESG, la liste des « **Grands Risques ESG** ». Le gérant n'investira pas dans les valeurs présentes sur cette liste.

Les sociétés intégrant la liste des « Grands Risques ESG » sont les sociétés pour lesquelles les risques ESG pourraient remettre en cause leur viabilité économique et financière ou pourraient avoir un impact significatif sur la valeur de l'entreprise, de la marque et donc engendrer une perte de valeur boursière importante ou un « downgrade » significatif des agences.

Cette liste est composée de deux sous-ensembles :

- Les entreprises ayant un niveau élevé de controverses selon notre fournisseur d'informations sur le sujet (VigeoEiris depuis décembre 2020) et dont la controverse a été validée par notre équipe de Recherche interne.
- Les entreprises dont la gouvernance est notée « Grands Risque » par nos analystes selon notre approche interne, c'est-à-dire appréciée négativement sur au moins 50% des quatre critères internes considérés (droits des actionnaires, procédures et structures de contrôle, qualité du management et transparence).

Pour l'analyse des sociétés controversées, Groupama AM fait appel à VigeoEiris, en se basant sur la Warning List publiée par cette agence.

Les sociétés controversées sont sélectionnées à l'issue d'un retraitement de la Warning List pratiqué sur les 4 critères retenus par VigeoEiris :

- Sévérité de la controverse : Critique & High
- Réactivité de la société : Non communicative & Réactive
- Fréquence : Persistante
- Capacité de la société à atténuer le risque : Faible

Les sociétés controversées ainsi identifiées, ainsi que d'autres controverses pouvant émerger en fonction de l'actualité font l'objet d'un suivi de la part des analystes. Dans tous les cas, les entreprises feront l'objet d'une analyse interne permettant de valider ou d'invalider la controverse selon les critères suivants :

- Importance et matérialité financière et/ou RSE de la controverse
- Chiffre d'affaires concerné, impact sur la rentabilité
- Qualité de la réponse de l'entreprise (mesures correctives, provisions)
- Qualité des systèmes de conformité, contrôle interne
- Suivi de résolution de la controverse

Toutes les entreprises placées sur la Liste des Grands Risques ESG sont exclues de l'univers d'investissement du fonds.

L'entrée ou la sortie de valeurs sur cette liste est validée par un Comité des risques de durabilité, présidé par le Directeur des Risques de Groupama AM. Ce comité se réunit formellement deux fois par an, à chaque actualisation systématique de la liste.

## 4. PROCESSUS DE GESTION

### 4.1 Caractéristiques de la gestion ISR du fonds ?

- **Stratégie dominante** : Impact ISR
- **Stratégie complémentaire** : Exclusion et Engagement
- **Classe d'actifs principale** : Obligations et autres titres de créances internationaux
- **Exclusions appliquées par le fonds** : Charbon, Energies fossiles ; Autres : liste des Grands Risques ESG, Filière nucléaire

### 4.2 Comment les résultats de la recherche ESG sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ?

L'OPCVM sera investi au minimum à 80% de son actif net sur des « obligations vertes » dites « Green Bonds », qualifiées comme telles par l'émetteur puis validées par une analyse interne. Les obligations

peuvent être émises par des entreprises, banques, entités supranationales, banques de développement, agences, régions et États

L'analyse permettant cette qualification est effectuée en amont de l'investissement par nos analystes. Si l'obligation n'est pas qualifiée d'obligation verte selon notre méthodologie interne, le gérant ne pourra pas investir dans cette obligation.

Dans le cas où cette analyse interne n'a pu être réalisée en amont, elle est effectuée au plus tard un mois après l'entrée de l'obligation dans le compartiment. Si cette obligation n'est pas qualifiée d'obligation verte, le gérant s'engage à vendre l'obligation dans les trois mois qui suit l'analyse.

Par ailleurs, l'OPCVM aura la possibilité d'investir jusqu'à 20% de son actif net à titre de diversification, sur des titres dont les émetteurs affichent un fort engagement environnemental, sans que le véhicule d'investissement ne soit obligatoirement défini comme une obligation verte.

Pour chaque catégorie d'émetteurs, certains filtres seront appliqués :

- Pour les **obligations émises par des entreprises**, l'univers d'investissement sera déterminé en excluant les entreprises faisant parties des 40% les moins bien notées selon notre score Environnement quantitatif interne basé sur une série d'indicateurs évaluant la performance des entreprises en matière de stratégie et management environnemental et en matière de prise en compte et maîtrise des impacts environnementaux.
- Par ailleurs, pour les **obligations émises par des Etats**, le gérant ne pourra pas investir dans des obligations d'Etats (Etat OCDE) dont la note du pilier E (environnement) est inférieure à 50/100 selon notre score quantitatif interne.

#### **4.3 Comment les critères relatifs au changement climatique sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ?**

G Fund Global Green Bonds est investi au minimum à 80% de son actif net sur des « obligations vertes » dites « Green Bonds » et il a la possibilité d'investir jusqu'à 20% de son actif net à titre de diversification, sur des titres dont les émetteurs sont bien positionnés sur les enjeux environnementaux.

L'objectif du fonds étant de financer des activités favorisant l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, les critères liés à cette problématique sont au cœur de la construction du portefeuille. Toutes les Green Bonds investis doivent faire l'objet d'une validation selon notre analyse interne. Par ailleurs une note minimale environnementale est exigée dans la poche de diversification. Enfin, l'intensité carbone du fonds doit être durablement inférieure à celle de son indice.

G Fund Global Green Bonds s'inscrit donc dans une approche compatible avec la transition énergétique et écologique.

#### **4.4 Comment sont pris en compte les émetteurs présents dans le portefeuille du fonds ne faisant pas l'objet d'une analyse ESG (hors OPC) ?**

Tous les titres feront l'objet d'une analyse ESG.

#### **4.5 Le process d'évaluation ESG et/ou processus de gestion a-t-il changé dans les douze derniers mois ?**

Afin d'élargir la couverture de suivi des controverses, et après étude de comparabilité et d'impact, VigeoEiris a remplacé Sustainalytics comme fournisseur d'analyse sur le sujet.

#### **4.6 Une part des actifs du ou des fonds est-elle investie dans des organismes solidaires ?**

Non

#### **4.7 Le fonds pratique-il le prêt/emprunt de titres ?**

Non

#### **4.8 Le fonds utilise-t-il des instruments dérivés ?**

Dans les limites des restrictions d'investissement et dans un but d'exposition et de couverture afin d'atteindre ses objectifs d'investissements, l'OPCVM pourra investir en instruments financiers dérivés négociés de gré à gré ou sur un marché réglementé.

Les instruments financiers dérivés utilisés peuvent être, sans que cette liste soit exhaustive, les suivants : contrats de futures, options, swaps, change à terme, Credit Default Swap (CDS), Total Return Swap, CLO.

L'utilisation des produits dérivés est autorisée dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net de l'OPCVM et a par conséquent un impact tant sur la performance potentielle que sur le risque de l'OPCVM.

L'OPCVM pourra ainsi être surexposé. Ces instruments permettront :

- d'augmenter ou de diminuer l'exposition globale du compartiment aux risques et de taux.
- de mettre en place des stratégies d'arbitrages.
- de couvrir tout ou partie du risque de change du portefeuille.

Le gérant utilisera ces instruments afin d'intervenir sur les marchés pour un réglage d'exposition aux risques de taux ou de courbe dans le strict respect d'une fourchette de sensibilité du portefeuille comprise entre 0 et 10.

En cela, ils augmentent la flexibilité de la gestion. C'est dans cet esprit d'optimisation recherchée de la performance que les produits dérivés sont utilisés.

#### **4.9 Le fonds investit-il dans des OPC ?**

L'OPCVM peut acquérir des parts/actions d'autres organismes de placement collectif (OPC), (ETFs/trackers inclus) de type ouvert à condition de ne pas investir plus de 10% de ses actifs nets dans ces parts/actions d'OPC.

Les OPC seront notamment ceux gérés directement ou indirectement par Groupama Asset Management.

## 5. CONTROLES ESG

### 5.1 Quelles sont les procédures de contrôles internes et/ou externes mises en place permettant de s'assurer de la conformité du portefeuille par rapport aux règles ESG fixées pour la gestion du fonds ?

Plusieurs niveaux de contrôle sont exercés :

#### a/ Contrôle interne

Les équipes de contrôle interne s'assurent du respect du cadre de gestion de l'OPCVM à travers des contrôles ex-ante et ex-post.

Afin de s'assurer que 80% du portefeuille au moins est investi dans des Green Bonds, deux contrôles complémentaires sont effectués :

- un contrôle ex-ante afin de s'assurer que l'obligation est bien qualifiée de Green Bond par l'émetteur
- un contrôle ex-post afin de s'assurer que les obligations en portefeuille ont bien été analysées et validées comme Green Bond par notre analyse interne. Pour mémoire, le délai pour effectuer l'analyse interne est de 1 mois après l'entrée de l'obligation dans le fonds et en cas d'invalidation du Green Bond, le gérant a trois mois pour vendre l'obligation. Ces contrôles sont effectués aussi bien pour les émissions primaires que secondaires.

Par ailleurs, des contrôles ex-ante sont effectués pour s'assurer que les titres investis dans la poche de diversification disposent d'une note environnementale quantitative suffisante et ne font pas partie des secteurs BICS « Energy » et « Utilities ».

#### b/ Contrôle externe :

Le processus de gestion ISR est régulièrement évalué dans le cadre :

- des procédures d'appels d'offres ESG auxquelles participe la société de gestion
- du processus de labellisation Greenfin (Label Public)

## 6. MESURES D'IMPACT ET REPORTING ESG

### 6.1 Comment est évaluée la qualité ESG du fonds ?

Nous évaluons la qualité environnementale du fonds à travers le suivi des deux objectifs du fonds :

- Afficher une intensité carbone durablement inférieure à celle de son indice de référence.

- Avoir une part verte minimum de 80%, équivalent à la proportion d'obligations vertes dans le fonds

## 6.2 Quels indicateurs d'impact ESG sont utilisés par le fonds ?

Dans le reporting, les indicateurs d'impact ESG sont principalement reliés à l'impact environnemental des obligations. Les principaux indicateurs sont l'empreinte carbone de chaque émetteur et la proportion de Green Bonds au sein du portefeuille.

Par ailleurs, afin de mettre en perspective la qualité environnementale du portefeuille et sa compatibilité avec la transition énergétique et écologique, nous reportons également :

- Des exemples de types de projets financés
- La répartition de la poche d'obligations vertes selon les activités éligibles définies dans la nomenclature du label Greenfin
- La répartition de la poche d'obligations vertes selon 7 objectifs de développement durable (ODD) concernés par la thématique.

En effet, pour chaque obligation verte en portefeuille, nous associons une ou plusieurs activités éligibles sous la nomenclature du label Greenfin et pour chacune de ces activités, nous associons deux ou trois ODDs.

Activités éligibles sous la nomenclature du label Greenfin	ODD associé(s)		
Energie	7 ENERGIE PROPRE ET DURABLE AMBIEURABLE	13 MESURES RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	
Bâtiment	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	13 MESURES RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	
Economie circulaire	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	13 MESURES RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	
Industrie	7 ENERGIE PROPRE ET DURABLE AMBIEURABLE	9 INDUSTRIE INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	13 MESURES RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Transport propre	7 ENERGIE PROPRE ET DURABLE AMBIEURABLE	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	13 MESURES RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Technologies de l'information et de la communication	9 INDUSTRIE INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	13 MESURES RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	
Agriculture et forêt	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	13 MESURES RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	15 VIE TERRESTRE
Adaptation au changement climatique	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	9 INDUSTRIE INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	13 MESURES RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

### **6.3 Quels sont les supports media permettant d'informer les investisseurs sur la gestion ISR du fonds ?**

Le Code de Transparence et le reporting mensuel du fonds comportant un volet ESG sont disponibles sur le site internet de la société de gestion, sur la page dédiée au fonds.

[http://produits.groupama-am.com/fre/institutionnels/offre-institutionnels/institutionnels/g-fund-global-green-bonds-i-c/\(tab\)/publication](http://produits.groupama-am.com/fre/institutionnels/offre-institutionnels/institutionnels/g-fund-global-green-bonds-i-c/(tab)/publication)

### **6.4 La société de gestion publie-t-elle les résultats de sa politique de vote et de sa politique d'engagement ?**

Les documents sont disponibles sur le site internet de la société de gestion et les liens sont donnés dans la réponse à la question 2.3.

#### **AVERTISSEMENT**

*Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet. Toute modification, utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie de quelque manière que ce soit est interdite. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Tout investisseur doit prendre connaissance avant tout investissement du prospectus ou du document d'information clé de l'investisseur (DICI) de l'OPCVM. Ces documents et les autres documents périodiques peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de Groupama AM ou sur [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com). Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos. Ce support non contractuel ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée.*